

**Colotuille MS****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit:**

Nom de produit : Colotuille MS  
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
Type de produit REACH : Mélange

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:****1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**

Produit d'étanchéité

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucune utilisation déconseillée connue

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:****Fournisseur de la fiche de données de sécurité**

SOUDAL N.V.  
Everdongenlaan 18-20  
B-2300 Turnhout  
Tel: +32 14 42 42 31  
Fax: +32 14 44 39 71  
msds@soudal.com

**Fabricant du produit**

SOUDAL N.V.  
Everdongenlaan 18-20  
B-2300 Turnhout  
Tel: +32 14 42 42 31  
Fax: +32 14 44 39 71  
msds@soudal.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

24h/24h : +32 14 58 45 45 (BIG) (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange:****2.1.1 Classification selon Règlement CE n° 1272/2008**

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

**2.1.2 Classification selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE**

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou directive 1999/45/CE

**2.2 Éléments d'étiquetage:****Étiquetage selon Règlement CE n° 1272/2008 (CLP)**

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

**Étiquetage selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE (DSD/DPD)**

Non classé comme dangereux selon Directive 67/548/CEE et/ou Directive 1999/45/CE

**2.3 Autres dangers:****CLP**

Aucun autre danger connu

**DSD/DPD**

Aucun autre danger connu

# Colotuile MS

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances:

Ne s'applique pas

### 3.2 Mélanges:

Nom (REACH n° d'enregistrement)	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon DSD/DPD	Classification selon CLP	Note	Remarque
sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (-)	52829-07-9 258-207-9	0.1%<C<2.5%	Xi; R36 N; R51-53	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411	(1)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases R et H: voir point 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours:

#### Mesures générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

#### Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

#### Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

#### 4.2.1 Symptômes aigus

##### Après inhalation:

Pas d'effets connus.

##### Après contact avec la peau:

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE: Peau sèche. Gerçures de la peau.

##### Après contact avec les yeux:

Pas d'effets connus.

##### Après ingestion:

Pas d'effets connus.

#### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction:

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Mousse polyvalente. Poudre ABC. Acide carbonique.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'agents d'extinction à éviter connus.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, oxydes de soufre.

### 5.3 Conseils aux pompiers:

#### 5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

#### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuile MS

Pas de flammes nues.

## 6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

## 6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Recueillir le produit qui se libère. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées à l'eau savonneuse. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

## 6.4 Référence à d'autres sections:

Voir point 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit sec. Conserver à température de chambre. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Matière synthétique.

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle:

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

##### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
Aucun renseignement disponible		

#### 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### 8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

##### Travailleurs

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – inhalation	2 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	5.6 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	5.6 mg/m <sup>3</sup>	

##### Grand public

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuille MS

## sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – voie cutanée	1 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – inhalation	1.4 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – voie orale	1 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.4 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	1 mg/kg bw/jour	

## PNEC

### sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.005 mg/l	
Eau de mer	0.0005 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.011 mg/l	
STP	1 mg/l	
Sédiment d'eau douce	8.02 mg/kg sédiment dw	
Eau douce (non salée)	0.802 mg/kg sédiment dw	
Sol	1.6 mg/kg sol dw	

### 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## 8.2 Contrôles de l'exposition:

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

#### b) Protection des mains:

Gants.

#### c) Protection des yeux:

Lunettes de protection.

#### d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect physique	Pâte
Odeur	Odeur caractéristique
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Couleurs varient en fonction de la composition
Taille des particules	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	Peu combustible
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
Solubilité	l'eau ; insoluble ; Littérature solvants organiques ; soluble ; Littérature

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuile MS

Densité relative	1.4
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	Aucun renseignement disponible

## Dangers physiques

Aucune classe de danger physique

## 9.2 Autres informations:

Tension superficielle	Aucun renseignement disponible
Densité absolue	1400 kg/m <sup>3</sup>

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. Aucun renseignement disponible.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun renseignement disponible.

### 10.4 Conditions à éviter:

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles:

Aucun renseignement disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de combustion: formation de CO, CO<sub>2</sub> et petites quantités de vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, oxydes de soufre.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### 11.1.1 Résultats d'essais

#### Toxicité aiguë

##### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 423	3700 mg/kg bw	4 h	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 3170 mg/kg bw	24 h	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	CL50	Équivalent à OCDE 403	0.5 mg/l air	4 semaines (tous les jours, 5 jours/semaine)	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

#### Conclusion

Faible toxicité aiguë par voie cutanée

Faible toxicité aiguë par voie orale

Faible toxicité aiguë par inhalation

#### Corrosion/irritation cutanée

##### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuile MS

## sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur
Oeil	Très irritant	OCDE 405	24 h	1; 24; 48; 72; 168 heures	Lapin	Valeur expérimentale
Peau	Non irritant	OCDE 404	24 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

### Conclusion

Non classé dans les irritants cutanés  
Non classé comme irritant pour les yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406		24 heures	Cobaye	Masculin/féminin	Valeur expérimentale

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

### Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	<29 mg/kg bw/jour		Aucun effet	13 semaine(s)	Rat	Femelle	Valeur expérimentale
Oral	LOAEL	Équivalent à OCDE 408	29 mg/kg bw/jour		Perte de poids	13 semaine(s)	Rat	Femelle	Valeur expérimentale

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

### Conclusion

Faible toxicité subchronique par voie orale

### Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Fibroblastes pulmonaires de hamster chinois		Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Lymphocytes humains		Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale

### Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

### Cancérogénicité

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

### Toxicité pour la reproduction

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuile MS

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL (P/F1)	OCDE 415	30 mg/kg bw/jour		Rat	Masculin/fém inin	Variations de poids		Valeur expérimentale

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

## Conclusion CMR

Non classé dans les substances toxiques pour la reproduction ou le développement

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Non classé pour la cancérogénicité

## Toxicité autres effets

### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### Colotuile MS

Pas d'effets connus.

## 11.1.2 Autres renseignements

### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

#### Colotuile MS

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50		4.4 mg/l	96 h	Brachydanio rerio			
	CL50	OCDE 203	4.4 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	CL50	OCDE 203	5.29 mg/l	96 h	Oryzias latipes	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	17 mg/l	24 h	Daphnia magna			
	CL50	OCDE 202	8.58 mg/l	48 h	Daphnia magna	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	NOEC	OCDE 202	4 mg/l	48 h	Daphnia magna	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	1.1 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	NOEC	OCDE 201	0.05 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	CE50	Méthode C.3 de l'UE	1.9 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	NOEC	Méthode C.3 de l'UE	<1.23 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité chronique invertébré aquatique	CE50	OCDE 211	1.31 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	CE50	OCDE 211	0.96 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	NOEC	OCDE 211	0.23 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	CME0	OCDE 211	0.61 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité micro-organismes aquatiques	IC50	OCDE 209	>100 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte du mélange

## Conclusion

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuile MS

Non classé pour la toxicité aquatique aiguë

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301E : Essai de « screening » modifié de l'OCDE	29 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale
OCDE 301B : Essai de dégagement de CO2	10-24 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
SRC AOP v1.92	2.54 h	500000 molécule/cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

### Conclusion

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		0.35		

### Conclusion

Sur la base des valeurs numériques disponibles, aucune conclusion univoque ne peut être formulée

## 12.4 Mobilité dans le sol:

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc	OCDE 106	$\geq 780 \leq 16000$	Valeur expérimentale
log Koc	OCDE 106	$\geq 2.89 \leq 4.2$	Valeur expérimentale

### Volatilité (H constante de la loi de Henry)

Valeur	Méthode	Température	Remarque	Détermination de la valeur
0 Pa.m <sup>3</sup> /mol	SRC HENRYWIN v3.20	25 °C		Valeur calculée

### Conclusion

Sur la base des valeurs numériques disponibles, aucune conclusion univoque ne peut être formulée

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'Annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6 Autres effets néfastes:

### Colotuile MS

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Aucun des composants connus ne figure sur la liste des substances pouvant contribuer à l'effet de serre (Règlement (CE) n° 842/2006)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1272/2008 et 1005/2009)

sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1272/2008 et 1005/2009)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuille MS

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, décision 2000/0532/CE).

08 04 10 (déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes EURAL peuvent être applicables. Peut être considéré comme déchet non dangereux selon Directive 2008/98/CE.

## 13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Éliminer en centre de traitement agréé. Ne pas déverser dans l'environnement sans surveillance.

## 13.1.3 Emballages

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 02 (emballages en matières plastiques).

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

### Chemin de fer (RID)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

### Voies de navigation intérieures (ADN)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

### Mer (IMDG)

14.1 Numéro ONU:

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuille MS

Transport	Non soumis
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	
Étiquettes	
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin	-
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	
Annexe II de Marpol 73/78	

## Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU:	
Transport	Non soumis
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	
Étiquettes	
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	
Transport passagers et cargo: quantités limitées: quantité nette max. par emballage	

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

#### Législation européenne:

Composés organiques volatiles (COV)

1 %

#### Législation nationale

- Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid (Pays-Bas)	11
Identification déchet autres listes de déchets	LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 05

- Allemagne

WGK	1	Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4)
-----	---	--

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

- R38 Irritant pour la peau
- R36 Irritant pour les yeux
- R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion
- R22 Nocif en cas d'ingestion
- R10 Inflammable
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R20 Nocif par inhalation
- R51 Toxique pour les organismes aquatiques
- R52 Nocif pour les organismes aquatiques
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Date d'établissement: 2012-09-07

# Colotuile MS

## Texte intégral de toute phrase H visée aux points 2 et 3:

H319 Provoque une grave irritation oculaire.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

(\*) = CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

DSD Dangerous Substance Directive - Directive concernant les Substances Dangereuses

DPD Dangerous Preparation Directive - Directive concernant les Préparations Dangereuses

CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.

Date d'établissement: 2012-09-07